

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 11 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures sous la présidence de M. Duparc André.
Secrétaire de Séance : Mme Rivollier

Présents : Mmes Morel, Nury, M. Perreal, adjoints, Mmes Rivollier, Fallot, Meresse,
Amorin, MM. Aymont, Ameno, Carlod, Vesin, Deville

Excusées: Mmes Dalmedo et Vernaz

Absente : Mme Bigot

Ordre du Jour :

1. **Présentation par Murielle Bénier et Guillaume Marsac du projet de ISDI sur le territoire communal**
2. **Désignation du secrétaire de séance**
3. **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 Mars 2017**
4. **Déclarations d'intention d'aliéner**
5. **Avenant négatif au marché de liaison Rue du Vuache- Rue de la Bière**
6. **Avenant au marché de rénovation du Foyer Rural, entreprise Goncet**
7. **Modification du tableau des emplois permanents**
8. **Scrutins du 23 avril et du 7 mai**
9. **Rapport des commissions**
10. **Courriers-divers**

- **Compte-rendu d'activités** -

1. **Présentation par Murielle Bénier et Guillaume Marsac du projet de ISDI sur le territoire communal**

2. **Désignation du secrétaire de séance**

Mme Rivollier est désignée secrétaire de séance.

3. **Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 Mars 2017**

Le compte-rendu du conseil municipal du mois de mars est adopté à l'unanimité.

4. **Déclarations d'intention d'aliéner**

M. le Maire présente quatre déclarations d'intention d'aliéner :

- La propriété de Marqueyrol Patrimoine, 25 Grand'Rue, cadastrée F 14, de 135 m².
Acquéreur : M. Medhi Couedel
- La propriété de la Eurl Japomme, 231 rue de la Bière, cadastrée F 1832, de 455 m².
Acquéreur : M. Yann Foulon
- La propriété des consorts Lacombe, 19 rue de la Bière, cadastrée F 146, F 147, F 148 et F 162, de 977 m² au total,
Acquéreur : Ets public foncier de l'Ain,

- La propriété de la Sci Deville, M. Michel Deville, 775 route du Pays de Gex, cadastrée B 1291 de 117 m².
Acquéreur : Commune de Collonges

La commune et la Communauté de Communes du Pays de Gex ne font pas valoir leur droit de préemption pour ces déclarations.

5. Avenant négatif au marché de liaison Rue du Vuache- Rue de la Bière

Cet avenant concerne l'entreprise Eiffage Travaux Publics pour les travaux de liaison Rue du Vuache- Rue de la Bière.

Le montant initial du marché était de 44 975, 55 € HT.

Le nouveau montant du marché est de 39181, 20 € HT, soit un avenant négatif de 5794.35 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n°1 avec l'entreprise Eiffage Travaux Publics, d'un montant de – 5794, 35 €, soit – 6953,22 € TTC et autorise M. le Maire à signer cet avenant.

6. Avenant au marché de rénovation du Foyer Rural, entreprise GONCET

Cet avenant concerne l'entreprise Goncet, lot n°11 du marché de rénovation du Foyer Rural : plomberie sanitaire, ventilation, chauffage :

Plus-values : 6923, 61 € HT

Moins-values : -3777,00 € HT

Soit un avenant n°1 de 3146, 61 € HT.

Le montant du marché initial était de 167 568, 37 € HT. Le montant du nouveau marché est de 170 714, 98 € HT, soit 204 857, 98 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'avenant n°1 avec l'entreprise GONCET pour le lot n°11 du marché de rénovation du Foyer Rural, d'un montant de 3146, 61 € HT, soit 3775, 93 € TTC et autorise M. le Maire à signer cet avenant.

7. Modification du tableau des emplois permanents

Considérant le changement du temps de travail de l'agent chargé de la bibliothèque, M. Didier Frey, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois permanents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la Commune tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} avril 2017, dit que cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017/09 du 07/02/2017, et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette modification du tableau des effectifs et à signer le contrat de travail et document correspondant.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET

<u>Emplois</u>	<u>Grades ou cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant</u>
Service Administratif Accueil du Public, Etat civil, Elections Secrétaire de Mairie Service Technique Agent d'entretien Polyvalent Agent Technique Territorial Agent Technique Territorial Agent Technique Territorial Agent Technique Territorial polyvalent Service Social Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Service Police Municipale Agent de Police Municipale Agent de Police Municipale	Grade : Adjoint administratif 2 nd classe Grade : Adjoint administratif 1 ^{ère} classe Grade : Adjoint Technique 2 nd classe Grade : Adjoint Technique 2 nd classe Cadre d'emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe Grade : Brigadier Grade : Brigadier

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

Service Administratif Urbanisme, marché public, subventions Service Technique Agent d'entretien des locaux Agent d'entretien des écoles Service Animation Agent d'Animation Qualifié Agent d'Animation Qualifié Agent d'Animation Qualifié Service Culturel Agent de bibliothèque	Grade : Rédacteur (75.83 h/mois) Cadre d'emplois des Adjointes Techniques (17.33 h/mois) Cadre d'emplois des Adjointes Techniques (50.70 h/ mois) Grade : Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe (130.52 h/mois) Grade : Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe (130.52 h/mois) Grade : Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe (130.52 h/mois) Grade : Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} classe (84h /mois)
---	---

8. Scrutins du 23 avril et du 7 mai

Les scrutins auront lieu de 8h à 19h. Les membres du conseil municipal se répartissent les créneaux horaires pour la tenue du bureau de vote.

9. Rapport des commissions

- Commission Voirie : une réunion aura lieu le jeudi 27 avril à 20h30.
- Commission Communication : une réunion est organisée le jeudi 18 mai.

10. Courriers-divers

- M. le Maire présente le rapport annuel de la bibliothèque. Il note une augmentation de la fréquentation de la bibliothèque.
- Le 26 avril, une réunion avec Novade est organisée à 17h30 concernant le projet de centre de loisirs.
- La réunion avec les architectes du paysage se tiendra le lundi 24/04 à 19h30, en salle du conseil.
- Tennis : M. le Maire a rencontré M. Pierre. En attente de création d'une association.
- M. Carlod souligne le problème des déjections canines autour des vestiaires
- Action sur les transitions énergétiques et la mobilité électrique : le conseil municipal souhaite installer une borne de recharges pour véhicules électriques sur la place du Champ de foire, emplacement à définir.

La séance du conseil municipal est levée à 22h05.
